

Le futur centre aquatique de Carouge prend forme

Un concours destiné à la réalisation de ce projet, estimé à 47 millions, est lancé. Des élus réclament un financement intercommunal

Le projet de centre aquatique de Carouge a été validé jeudi par le Conseil municipal. Les élus ont injecté 590 000 francs pour le lancement d'un concours d'architecture. Le défi est intéressant car il répond à plusieurs enjeux. D'un côté celui de la réhabilitation de l'actuelle piscine de la Fontenette, en y créant, notamment, un bassin nordique extérieur. De l'autre, celui de la construction d'une halle couverte pour un bassin de 33x15 m, divisible.

Le bâtiment devrait accueillir également un fitness et un centre de bien-être, malgré le scepticisme de certains élus. «Si ce projet de bassin de natation est visionnaire et tient compte de l'accroissement de la population, y adjoindre un centre de remise en forme ne me paraît pas opportun», confie l'écologiste Catherine Marti.

L'optimisation des installations techniques devrait offrir une diminution des consommations d'eau

et d'électricité. Le lauréat aura aussi pour mission d'agrémenter le site de jeux intérieurs et extérieurs, de locaux d'accueil, vestiaires, buvette ou autre salle de liaison.

Henriette Stebler d'A Gauche Toute salue le projet, notamment en raison de la surcharge de la seule piscine couverte de Carouge, aux Pervenches. L'élue réclame une barrière végétale de 10 mètres et une diminution de la circulation sur la route de Veyrier «afin d'optimiser la qualité d'accueil autour des bassins». Le MCG Salah Ben Chaabane est favorable également, mais s'inquiète des mesures de sécurité prévues dans ce futur complexe.

Ce centre aquatique, répondant aux attentes d'une population de plus de 21 000 habitants, est estimé à près de 47 millions et séduit aussi les socialistes et le PLR. Le PDC Bertrand Buchs s'en réjouit également, mais souhaite voir naître un partenariat intercommunal pour la construction et la gestion de ces piscines. «Ces infrastructures sont essentielles pour Carouge, mais d'autres communes pourraient s'y intéresser et diminuer les coûts à charge de la Commune.» **I. J.-H.**